

je vous conjure de m'en gratifier, vous assurant que vous n'obligerez jamais personne qui soyt avec plus de sincérité et de respect que moy, etc. » (Bourg en Bresse, 1^{er} de l'an 1658.)

« Je feray toujours gloire, lui dit-il dans une autre lettre, d'apprendre de vous non seulement pour ce qui touche ma nouvelle entreprise de l'Histoire de la souveraineté de Dombes, mais pour tous les desseins que je pourray jamais former, sachant ce que vous valés et ce que vous pouvez : mon but n'est pas de m'estendre en Beaujolois, sinon en tant que la matière m'y conduira. Je me vois bien obligé de donner la généalogie de Beaujeu et de traiter les deux lignées, parce que la Dombes a esté sous leurs dominations; mais je ne passe pas outre et n'entreray point en Forests. Ainsi, Monsieur, tenés pour certain que tout ce que je rencontreray qui pourra vous estre propre, je vous en feray part : je vous conjure aussy d'en user à mon égard avec la mesme franchise. » La Mure, avec sa bienveillance ordinaire, s'empressa de rassurer Guichenon à propos de ses recherches personnelles sur la Dombes : « Ce n'est, lui dit-il, que la privée satisfaction du cabinet qui me faict continuer à grossir les grandes recherches que j'en ay. » Et comme preuve de ce qu'il avance, il offre de mettre à sa disposition tous ses documents. « Disposez confidemment et absolument de moi en toute rencontre, lui dit-il ailleurs. » Plus tard, Guichenon en transmettant à La Mure une Généalogie des comtes de Forez, lui écrit à ce propos : « Je souhaite que vous y puissiés apprendre quelque chose, s'il estoit possible que vous ignorassiés quelque chose en cette matière. »

Ce commerce littéraire resserrait de plus en plus les liens qui existaient entre les deux érudits. La Mure écrivait gracieusement à son correspondant de la Bresse :

« Si vous avez demeuré jusqu'ici d'avoir de mes nouvelles, ne me faictes pas ce tort que d'imputer ce deslay à manquement de souvenir pour vous, puisqu'il m'est trop cher et précieux pour pouvoir jamais s'effacer de mon esprit : un séjour donq de plusieurs moys que j'ay faict à la campagne ou dans des lieux qui sont